

## **COMITÉ BIBLIOTHÈQUE**

Le comité de bibliothèque est une structure à l'intérieur de l'école qui assure la gestion, l'animation et la pérennité de la bibliothèque.

But : Offrir un soutien pédagogique aux enseignants et aux intervenants scolaires

Objectifs :

Sous la supervision de la direction, le comité de bibliothèque décide :

- des orientations de la bibliothèque
- des politiques de la bibliothèque (règles en bibliothèque, guide des acquisitions)
- du programme d'animation de la bibliothèque
- des formations diverses (fonctionnement de la bibliothèque, logiciel Regard, élèves-ambassadeurs, animations-lectures)
- des besoins et des priorités pour le développement des collections (selon le besoin des élèves et des projets pédagogiques)
- de l'aménagement de la bibliothèque pour créer des espaces confortables, attirants et sécuritaires

Horaire : environ 3 – 4 rencontres par année ou au besoin

Modalités : le comité est composé idéalement de 4 à 8 membres de l'école :

- 1 enseignant par cycle
- 1 représentant des professionnels
- 1 représentant des élèves par cycle
- 1 représentant des bénévoles

*Voir notre modèle d'affiche pour recruter des membres*